

**DANS CE NUMÉRO :**

- Informations / Projets
- CR conseils municipaux
- Agenda
- Infos diverses

ANNEXES :**Etat Civil d'avril à juin 2017**Décès

- le 26 mai Yvon NEDELEC
- le 15 juin Amédée LE MORVAN
- le 21 juin Serge Cavalière



Lettre d'information

www.tonquedec.fr

Ce bulletin est disponible à la mairie et chez tous les commerçants de la commune.

Aménagement du bourg

L'aménagement du bourg est lancé !

LTC assure l'assistance à la commune. Il organise la phase de diagnostic, puis celle de lancement de l'appel à candidature des architectes/paysagistes recherchés pour réaliser l'aménagement tant attendu...

Le diagnostic des réseaux existants est en cours et sera remis à la commission urbanisme courant juillet.

Voici le phasage de l'étude et de la réalisation :

Septembre – Novembre 2017 : Définition du programme (en fonction des études et réflexions déjà menées) et choix du type d'appel d'offre

Novembre – Décembre 2017 : Consultation de l'équipe de maîtrise d'œuvre

Janvier 2018 : Analyse des candidatures, choix de l'équipe

Février à Juillet : Etude de l'aménagement / Présentation à la population

Septembre 2018 : Consultation des entreprises

Janvier à septembre 2019 : Réalisation des travaux

Le comité de pilotage du projet est composé des représentants de LTC, des services du département (DDTM), des services de l'état en architecture et patrimoine (STAP –

ABF), de commerçants et d'élus.

Ecole-retour à la semaine de 4 jours

Vélo électrique

2 vélos à assistance électrique sont en location à la mairie :
10€ la journée
55€ la semaine
Ils sont loués avec casque, gilet, panier et branchement pour recharger la batterie.

Tranquillité vacances

Les Tonquédois qui partent en vacances, peuvent contacter la gendarmerie pour préciser leurs dates d'absences. Les gendarmes assureront une surveillance.
Tél 02.96.37.03.78

Congés annuels boulangerie

Du lundi 28 août au lundi 04 septembre.

Réouverture le mardi 5 septembre.

Dépôt de pain au Relais du Château et au Triskel.
Commande possible.

Horaires d'été pour la mairie

Comme chaque année, notre mairie est fermée le samedi matin jusqu'au samedi 26 août inclus.

Le relais du château :

Nouveau, la Française des Jeux a accordé la licence au bar tabac presse pour valider les grilles du Loto, Euromillion et paris sportifs.

Aire de loisirs : 6 appareils fitness dans la gamme détente et musculation douce vont être installés courant de l'été

PLAN LOCAL DE L'HABITAT (PLH)

Lannion Trégor Communauté a récemment intégré les nouvelles communautés de communes du Centre Trégor du Haut Trégor et de la Presqu'île de Lézardrieux dans le Plan Local D'urbanisme qu'elle avait déjà initié.

Ce plan consiste en un diagnostic des besoins en habitat dans le territoire.

Les axes principaux définis suite à ce diagnostic sont :

- La réhabilitation du parc ancien
- La revitalisation des centres villes / centre-bourgs
- Il vise à lutter contre le phénomène de vacance des logements, et donc de désertification des centres

Un bilan sera réalisé en 2020 afin de mesurer l'impact des actions menées et d'en corriger les défauts si besoin.

5 Axes se déclinent en 22 actions :

- Placer le parc ancien au cœur du PLH
- Conforter la place de l'habitat social
- Répondre aux besoins des populations spécifiques
- Avoir une politique foncière adaptée
- Faire vivre le PLH

Le dossier complet est consultable en Mairie.

Appel Frauduleux : soyez vigilants

Voici une information de la MSA d'Armorique;

« Depuis quelques semaines, nos assurés nous signalent de plus en plus d'appels suspects émis par des personnes qui se présentent comme personnel MSA ou comme partenaire de la MSA et réclament des informations personnelles à leurs interlocuteurs.

Ne répondez en aucun cas aux questions posées, ne communiquez jamais votre numéro de sécurité sociale ou vos coordonnées bancaires. La MSA d'Armorique ne vous réclame jamais ce type d'information par téléphone. »

Cet article vaut pour tout appel téléphonique où l'on vous demande vos coordonnées bancaires.

Restez vigilants.

Propriétaire des tombes

Depuis notre passage en zéro phyto, les herbes poussent plus librement entre les tombes et nos employés municipaux font leur maximum pour palier à ce souci.

Un rappel est nécessaire, c'est aux familles propriétaires de l'emplacement de nettoyer entre les tombes.

A l'appel du Maire de Tonquédec, un collectif d'une quinzaine de volontaires s'est constitué pour garder le cimetière le plus propre possible.

ARRÊTÉ SECHERESSE

Un arrêté sécheresse réglementant les usages de l'eau en vue de la prévention de la ressource en eau pris par la préfecture des cotes d'Armor a été mis place en date du 11 mai 2017 et demeure en vigueur jusqu'au 31 décembre 2017.

Les consignes d'utilisation de l'eau potable par l'ensemble des acteurs du territoire sont clairement définis. Le document est affiché et disponible en Mairie.

Quelques exemples des utilisations les plus courantes interdites :

Lavage de véhicules (hors stations professionnelles) ; interdiction de vider ou de remplir les piscines familiales à usage privée, seul la première mise en eau est autorisée; arrosage des pelouses, massif floraux et potagers entre 10h et 18h.

Compte-rendu de conseils municipaux

Résumé des Conseils Municipaux

Résumé des Conseils Municipaux

C.M. du 29 mai 2017 :

Le conseil municipal :

Travaux - achat de matériel et mobilier :

- Valide le devis de l'entreprise AGORESPACE pour l'acquisition de 6 jeux fitness et d'un panneau d'affichage d'un montant de 8 230 € H.T. et la demande de toutes les subventions envisageables.
- Valide les devis du Syndicat de Voirie Plestin-Plouaret pour des travaux de création de marquage au sol en résine d'un montant de 945 € TTC et pour l'acquisition des panneaux de signalisation d'un montant de 565,92 € TTC.
- Approuve l'adhésion au service Joker Chorus Pro proposé par JVS d'une redevance annuelle de 96 € TTC. Cet aménagement permet par un connecteur de transfert de données de dématérialiser les factures au logiciel comptable.
- Valide l'avenant n°2 d'un montant de - 2493,37 € HT pour le lot n°3 avec l'entreprise DRONIOU concernant les travaux de couverture de restauration de l'Eglise St-Pierre.
- Valide le devis de l'entreprise ALEXANDRE Distribution pour l'acquisition d'un transpalette 2T5, d'un poste à soudeuse avec accessoires, d'une table de sciage Makita d'un montant total de 852 € TTC.
- Approuve la proposition d'achat à 2 000€ TTC de la machine désherbage thermique AQUATECH avec sa remorque auprès de L.T.C.

Divers :

- Approuve sans observation le rapport du SMICTOM 2016.
- Émet un avis favorable sur le projet de programme local de l'habitat 2018-2023 de L.T.C.
- Est informé des modifications du registre parcellaire concernant l'épandage des boues issue de la station d'épuration de Lannion. La surface totale d'épandage est de 568,99 ha sur l'ensemble des communes concernées dont 3.59 ha sur Tonquédec.
- Est informé du planning proposé pour l'aménagement du bourg :
 - Diagnostic : consultation des concessionnaire, définition des besoins et du programme jusqu'en septembre 2017.
 - Consultation de Maîtrise d'œuvre fin septembre.
 - Attribution de Maitrise d'œuvre début novembre.
 - Concertation avec la population et esquisses jusqu'à janvier 2018.
 - Pro-Dce (document de consultation des entreprises) début mai 2018.
 - Appel d'offre mai 2018
 - Attribution et réunion préparation avec l'entreprise retenue juillet 2018.
 - Démarrage des travaux septembre 2018.

Valide l'octroi des subventions suivantes :

- Boulou breiz tonkédeg : 300 €
- Battage d'antan : 300 €
- Collège François Clech Bégard : 280 €
- Banque alimentaire du Trégor : 642 €
- Centre alimentaire du Trégor : 149.50 €
- Les restaurants du cœur : 230 €
- France Adot 22 : 115 €
- Leucémie espoir 22 : 115 €

C.M. du 3 juillet 2017

Le Conseil Municipal :

Travaux - achat de matériel et mobilier :

- Valide le devis de travaux de peinture à l'école dans la classe des GS-CP à l'entreprise TI DECO pour un montant de 1 705,20 € TTC.
- Valide le devis présenté par l'entreprise LA PUCE Informatique pour l'achat d'un tableau interactif mobile EBEAM EDGE dans la classe de maternelle pour un montant de 709,80 € TTC.
- valide le devis de l'entreprise MANUTAN pour l'acquisition d'un banc en taille T6 sans dossier à la garderie d'un montant de 124,63 € TTC.
- Valide le devis de l'entreprise UGAP pour l'acquisition de 20 chaises bois taille 2 à la classe maternelle pour un montant de 778,08 € TTC.
- Valide le devis présenté par l'entreprise CASAL SPORTS pour l'achat de deux buts avec remonte filet pour remplacer les anciens abimés pour un montant de 1 438,60 € TTC.
- Valide le devis présenté par l'entreprise OUEST BUREAU pour l'acquisition d'un ensemble modulaire de banque d'accueil à la mairie dans le cadre de l'aménagement de l'accueil de la commune aux personnes à mobilité réduite pour un montant de 1 342,56 € TTC.

Divers :

- Accepte d'instaurer la taxe d'aménagement au niveau communautaire et fixe le taux communal identique au taux actuel de 1% auquel s'ajoutera le taux communautaire de 0.80 %, soit un total de 1,8 %.
- Choisit le retour à la semaine de 4 jours à l'école à compter de la rentrée scolaire 2017-2018 et va transmettre à la DASEN la demande formulée
- Décide d'ouvrir un accueil extrascolaire le mercredi matin de 9h00 à 11h45, d'ouvrir une garderie avec l'accueil extrascolaire, de mettre en place une surveillance de 11h45 à 12h30 après l'accueil extrascolaire

Valide les tarifs proposés pour la garderie du matin entre 7 h 00 et 9 h 00 à 0.77€. et pour l'accueil extrascolaire selon le quotient pour une demi-journée sans repas de 3.06€ à 7,64 €.

Dépose une déclaration d'accueil extrascolaire auprès des services de la DDJS, demande une dérogation auprès de la DDJS pour les fonctions de BAFD par un agent BAFA pour une année et met en place l'encadrement nécessaire pour l'accueil extrascolaire en fonction de la réglementation DDJS.

AGENDA D'ÉTÉ

JUILLET

Jeudi 13 - Fête nationale sur la place du village
19h00 Apéro ,Entrée Jambon à l'os ratatouille semoule ,Dessert, café animé par Sous le vent des Isles
Tarifs : 13€ adultes, 6€ enfants.
22h45 tantad, 23h30 feu d'artifice suivi d'un bal populaire
Vendredi 14 au mardi 15 Aout Expositions Eglise St-Pierre à Plougras
Hermine Jullien Kooy /artiste peintre
Vagabondages Artistiques Leguer en Fête

Dimanche 16 à 17h – au Temps des Cerises,
Vassili Olivro : « la gwerz de Julia. Entrée 6€

Samedi 22 à 19h30 – au Temps des Cerises,
Repas conté avec Francis Delemer

Dimanche 23 à 17h– au Temps des Cerises,
Marjolaine Poulain : « Baba Yaga ». Entrée 3€

Samedi 29 & Dimanche 30 Château de Tonquédec.
Reconstitution historique XVe siècle avec la compagnie Kalon Klese

Dimanche 30 Léguer en Fête à 17h
Balade animée par Soizic LE GAC ,« Les Mots Buissonniers ».

AOÛT

Dimanche 6 Fête des Battages sur le pré communal.
10H30 Messe du battage
11h30 Défilé des mécaniques anciennes et voitures anciennes,
12h30 Repas ragoût des moissonneurs (tarifs 11€ adultes, 6€ enfants)
14h démonstration des métiers anciens et battage,
16h30 Défilé des mécaniques anciennes et voitures anciennes,
Animations pour enfants. Entrée gratuite

Dimanche 6 à 17h – au Temps des Cerises,
Concert Yvon le Quellec .Harpe Celtique et chant Participation libre

Mercredi 9 à 21h - au Temps des Cerises,
Concert : Christian Leduc .Chanson française
tarif plein : 6€ - tarif réduit : 4€.

Samedi 12 à 15h - Amicale des chasseurs,
Concours de boules bretonnes – doublettes.

Dimanche 13 à 8h - Amicale des chasseurs,
Kermesse et vide grenier au boudrome – 3€ le mètre,
Réservation 06.12.76.04.69 – 02.96.54.64.62 .
15h Concours de boules bretonnes – doublette.

Samedi 12 Dimanche 13 à partir de 10h Château de Tonquédec,
Savoir-faire et faire savoir Animation forge, taille de pierre, banc de cordier, marché artisanal Tarif 6€ réduit 3.50€.

Dimanche 20 à 17h – au Temps des Cerises,
Spectacle musical « Jardins Secrets » par Eva Fogelgesang.
Tarif plein 6€ tarif Gratuit –12ans

Samedi 26 à 18h,
Pardon de Saint-Gildas.

Dimanche 27 à 17h – au Temps des Cerises,
Spectacle poétique et musical
« Mémoire de femme » par Ingrid Blasco - Tarif 10€.

SEPTEMBRE

Samedi 2 à 18h,
Pardon de Notre Dame de Kerivoallan.
Samedi 2 9h à la salle polyvalente de Cavan
Forum des associations.

Dimanche 3 à 17h – au Temps des Cerises,
Vassili Olivro : « la gwerz de Julia. Entrée 6€
Samedi 9 : salle ty coat journée départementale
10h Assemblée générale boules bretonne Cotes d Armor

Samedi 9 & Dimanche 10 Château de Tonquédec,
Reconstitution historique XIVE siècle avec La Maisnie Penthièvre

Samedi 16 & dimanche 17 Château de Tonquédec,
Reconstitution historique XVe siècle avec la compagnie Kalon Klese
dans le cadre des journées européennes du Patrimoine.

Samedi 16 Rando vélo à assistance électrique départ à 13h30 du bourg de Tonquédec (voir article Le Léguer en Fête)

Samedi 16 à 18h
Pardon de Notre Dame du Loc

Dimanche 17 De 14h à 18h dans le cadre des journées du patrimoine ouverture des chapelles de Saint Guénolé ,Saint Gildas Notre Dame de Kerivoalan , Notre Dame du Loc et de l'église la Collégiale Saint Pierre

Samedi 23 De 10h à 18h salle polyvalente,
Salon de la vente à domicile entrée gratuite
Renseignements 0789080970

Dimanche 24 à 17h au Temps des Cerises,
« Rue de la poésie » avec la participation de Francis Delemer.
Entrée libre.

PENDANT TOUT L'ÉTÉ (dépliants disponibles en mairie)

« **Léguer : des richesses à léguer** »

La Fête du Léguer 2017 voir article page centrale.

Les espaces naturels s'animent : vous proposent une multitude d'animations et lieux pour des balades découvertes.

Le guide des Saveurs : recueil des marchés, produits du terroir, fabrication artisanale, métiers de bouches, visites d'entreprises, restaurants, bars et cafés.

Le guide des Loisirs : Ce guide vous propose une large palette des activités loisirs.

Ou sur **le site** : www.bretagne-cotedegranitrose.com



Rédaction :

Christophe Morellec
Joëlle Nicolas
Marianne Richard
Tangi Rubin
Sous la direction de
Marie-Yvonne Le Moal

Mairie - Ti ker

Rue de la Mairie 22140 Tonquédec
Téléphone : 02 96 35 87 02
Télécopie : 02 96 35 81 37
Messagerie : mairie.tonquedec@wanadoo.fr
Site : www.tonquedec.fr